

DÉODATIENS

Orientations budgétaires

LA STABILITÉ PAR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Pour limiter l'impact des inflations record, la Ville multiplie les efforts en termes d'économie d'énergie. En parallèle, l'enveloppe destinée aux investissements, inchangée, permettra la mise en œuvre de travaux majeurs concernant notamment la voirie.





Octobre rose

Du rose partout ! Sur la tête et dans les têtes, sur les épaules mais surtout dans le cœur ! Une nouvelle fois, l'opération Octobre Rose en faveur du dépistage organisé du cancer du sein a mobilisé bien des Déodatiennes et des Déodatiens, tant sur les courses que sur la marche, dans le cadre apaisant des étangs des Hauts-Monts.

La grande braderie attire toujours

On ne change pas une recette qui marche ! Cette 71^e édition de la grande braderie a accueilli les stands de près de deux cents commerçants non sédentaires, quelque soixante-dix boutiques ouvertes, un vide-greniers sympa ...qui tous ont contribué à la réussite et à l'ambiance bon enfant de cette animation.



FIG au-revoir au Portugal, bienvenue au Chili !

A Saint-Dié-des-Vosges, tout comme dans la douzaine de communes où elle était décentralisée, la 33^e édition du Festival International de Géographie avec le Portugal pour pays invité, et Déserts pour sujet de réflexion, a connu un grand succès populaire. Les rencontres, salons, conférences, films, expositions et autres nombreuses animations ont attiré un total de quelque 40 000 visiteurs. Les 29, 30 septembre et 1er octobre 2023, ce sera au tour du Chili d'être à l'affiche et Urgences alimentera les débats.

Congrès des sous-officiers de réserve

Cela ne s'était pas produit depuis cinq ans, Saint-Dié-des-Vosges accueillait début octobre le congrès des sous-officiers de réserve du Grand Est. La réunion terminée à la Tour de la Liberté, une belle cérémonie musicalement illustrée par la fanfare de Plainfaing s'est tenue au monument aux morts.





Chères Déodatiennes, chers Déodatiens,

Il est évidemment l'un des sujets qui a fait couler beaucoup d'encre ces derniers temps : les économies d'énergie ! En effet, le coût de l'énergie a fortement augmenté alors que les collectivités locales ne sont pas concernées par le bouclier énergétique établi par le gouvernement. Nous n'avons pas attendu les annonces de la Première Ministre pour travailler sur le sujet. Ce mois-ci, le dossier de notre magazine est destiné à présenter les mesures prises pour maîtriser notre dépense énergétique : extinction de l'éclairage public, diminution des températures dans les bâtiments municipaux, etc... En plus de l'impact sur l'environnement, les objectifs sont multiples : le maintien du service public et la stabilité de la fiscalité.

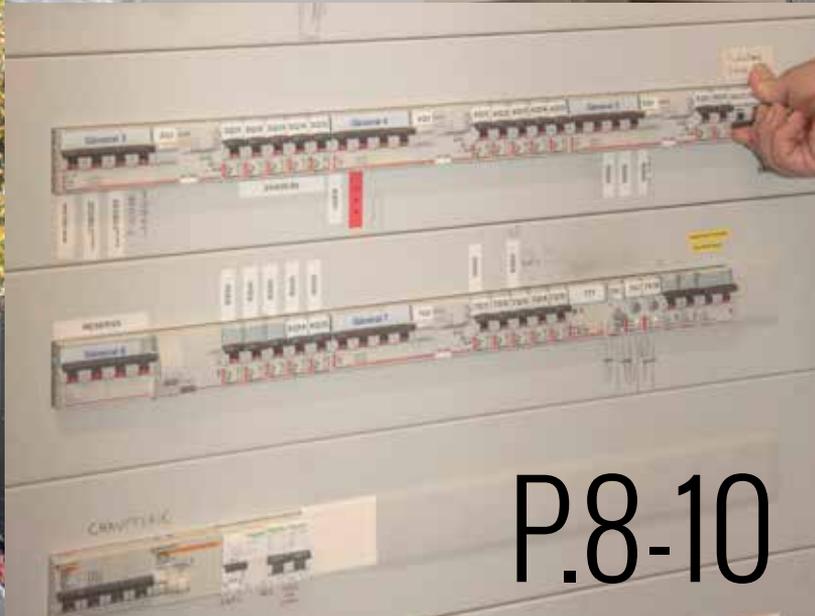
Notre ville, j'en suis fier ! L'implantation de la société OREST sur la zone d'Herbaville témoigne d'une belle dynamique. Les perspectives d'emploi à court terme sont prometteuses sur notre bassin. De plus, il y a quelques semaines, j'ai eu le plaisir d'inaugurer le Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie. Cette nouvelle implantation sur la friche de l'ex-SDMA vient compléter l'offre de formation au sein de la voie de l'Innovation.

Vous l'aurez constaté, depuis le début de l'été, l'engagement de proximité est tenu. Les premières permanences d'élus les samedis matin connaissent un franc succès, tout comme la première réunion de quartier qui s'est déroulée au mois de septembre au Villé. Les échanges sont souvent constructifs. C'est ainsi que j'invite les habitants des quartiers Saint-Roch - L'Orme à échanger lors de la réunion publique le jeudi 24 novembre à 19 h au bâtiment Louise-Michel.

Enfin, la reprise de l'épidémie de Covid est une réalité en ce début de mois de novembre. Le taux d'incidence dans notre département est l'un des plus élevés de France. Aussi, afin que chacun puisse apprécier les fêtes en famille ou entre amis, je terminerai par une formule désormais bien connue : «prenez soin de vous et de vos proches !»

Votre dévoué Maire,

Bruno TOUSSAINT



SOMMAIRE

- 5 Les loisirs créatifs ne se défilent pas !
- 6 Cœur de Ville : Le Pôle Formation de l'UIMM, porteur d'avenir
- 8-10 Orientations budgétaires : Des énergies à préserver
- 13 Proximité : Le maire et les adjoints rencontrent les habitants
- 16 Rencontre : Stéphanie Lelong

Directeur de la publication : Bruno Toussaint
 Rédactrice en chef : Laetitia Martel
 Rédacteurs : Laure Costalonga, Fabienne Schneider, Josée Tomasi, Gaëtan Tarby
 Réalisation technique : Laurent Stoll
 Photographies : Tristan Cuny, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet
 Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges
 Charte graphique : DargDesign
 Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51

www.saint-die.eu
facebook.com/ville.saintdiedesvosges
 Le trois minutes



LES CADRES AFN EN CONGRÈS

Saint-Dié-des-Vosges s'honore d'accueillir, le 9 novembre, le congrès départemental des cadres AFN. Maxime Bodaine, trésorier de l'antenne locale et organisateur de cette journée, compte sur la présence de près de 250 personnes à 8 h 30 à l'Espace François-Mitterrand. Après l'accueil par le président de la section déodatienne Hubert Bernard, les débats débiteront dès 9 h puis une remise de gerbe aura lieu à 11 h 30 au monument AFN où un hommage sera rendu aux porte-drapeaux.

39^E BOURSE AUX JOUETS

Toutes les occasions de gâter les enfants sont bonnes ! Très attendue à des kilomètres à la ronde, la bourse aux jouets et aux jeux vidéos du centre social Lucie-Aubrac se prépare. Il serait dommage de laisser des jouets dormir sur les étagères d'un placard alors que d'autres enfants pourraient en profiter... Les jouets triés pourront être déposés du lundi au vendredi de 14 h à 17 h jusqu'au 3 novembre où des bénévoles vous accueilleront avec grand plaisir et se chargeront de les vendre le samedi 5 novembre de 14 h à 18 h.

CULTURE

Novembre, le mois du cirque

Démarrage en force le samedi 12 à 19 h et le dimanche 13 novembre à 16 h à La NEF avec L'Enquête par la Cie Lonely Circus. «L'artiste Sébastien Le Guen a reçu un curieux héritage : des affaires du clown Pierre Bonvallet, dit Punch (1918-1991), «pour qu'il en fasse quelque chose». Donc, une enquête extraordinaire, puis une création. (...) Le spectacle d'une vie mise en spectacle.» (Télérama).

Ce même samedi, à 20 h 30, à l'Espace Georges-Sadoul, venez assister au «Concert jonglé». Les jongleurs de la Cie Expédition et les musiciens de l'Orchestre d'Harmonie déodatien mêlent cirque et musique pour le plaisir des yeux et des oreilles. L'École des Nez Rouges et les jongleurs travailleront également pour des ateliers de jonglage à destination de différents publics.



Cette mise en bouche sera suivie d'un autre temps fort le vendredi 25 à l'Espace Georges-Sadoul. A 19 h, place à The World Tour Singing avec Clown Rock qui nous permettra de retrouver, en sortie de résidence, Francis Albiero et Lydie Gustin, alias

Champion et Ultrason, couple qui n'est pas inconnu en Déodat. Ce sont des clowns à part, parce qu'ils ne s'adressent pas aux enfants et qu'ils vont faire un véritable concert devant vos yeux éberlués. Les balances faites, les voix échauffées, les costumes repassés, nos deux audacieux avancent sur la corde raide du rock ...



Leur spectacle sera suivi à 20 h 30 par Fréquência de la Cie Errance, solo pour un acrobate-danseur au sol et au mât chinois, créé et interprété par Leonardo Ferreira, en résidence sur le territoire de la communauté d'agglomération jusqu'en 2025. Fréquência est comme une trajectoire qui porte vers l'infini, un spectacle poétique et métaphysique dans lequel gravite une atmosphère dense et hypnotique, nous embarquant ainsi dans un voyage à travers un espace-temps différent. La Compagnie Errance, née en 2021

dans les Vosges, se lance dans la création d'objets artistiques, basée sur la représentation du vivant, à travers des pièces, des performances et des récits, en s'ouvrant sur de nouveaux médiums, cinéma, arts visuels ou installations.

Par ailleurs, durant trois saisons, la Cie Lu², en résidence sur le territoire et particulièrement au sein des quartiers Kellermann et Saint-Roch, s'attachera à identifier les espaces, les rythmes et les situations caractéristiques des flux urbains. Intitulée Magie à domicile, la première saison s'intéressera aux changements thermiques pour les logements. Comment rendre sensible, perceptible, l'invisible ? A suivre...



DU 4 AU 6 NOVEMBRE

Pour préparer l'hiver à moindre coût

Les températures l'annoncent : l'hiver approche ! Le temps est donc venu de préparer son programme hivernal. Dans les Vosges, entre la possibilité de faire du ski alpin, du ski de fond, du snowboard ou encore de la randonnée en raquette, le choix est vaste ! Mais parfois, la contrainte économique vient contrecarrer le plan initial.

Pour que cette contrainte n'existe plus, ou du moins, qu'elle soit amortie, le Ski Club Vallées et Montagnes organisera sa traditionnelle bourse aux skis et snowboards du 4 au 6 novembre à l'Espace François-Mitterrand. Neufs ou d'occasion, matériel de montagne

et vêtements techniques (masques, gants, boots, etc.) seront mis en vente à des prix accessibles pour tous de 9 h à 18 h le 5 novembre et de 10 h à 13 h le lendemain. Seule condition ? Être en possession de la carte d'adhérent, vendue au prix de 5 € sur place.

Les amateurs et les professionnels qui souhaitent vendre peuvent apporter leurs matériels de 17 h à 21 h le vendredi 4 novembre. La reprise ou le règlement des articles se fera le dimanche 6, de 17 h à 18 h.

BOURSE AUX SKIS ET SNOWBOARDS
Matériel de montagne et vêtements techniques
www.scvmb88.fr

Ven 4 NOV 2022	Dépôt de matériel	17h-20h
Sam 5 NOV 2022	Vente au public	9h-18h
Dim 6 NOV 2022	Vente au public	10h-19h
	Reprise des invendus	17h-18h

ESPACE FRANÇOIS MITTERRAND SAINT-DIÉ DES VOSGES

La SCVM 88 est une association loi 1901. L'adhésion est obligatoire pour tous les participants de la bourse. L'adhésion est gratuite pour les membres de la SCVM 88. Le matériel est vendu pour ce qu'il est. La SCVM 88 n'est pas responsable de l'usage qui sera fait du matériel. Le matériel est vendu tel quel. Le matériel est vendu tel quel. Le matériel est vendu tel quel.

VENDREDI 25 NOVEMBRE

Les violences faites aux femmes expliquées aux lycéens

La Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes donnera lieu, vendredi 25 novembre, à une action en direction des scolaires. Cette mobilisation s'adressera aux lycéens (sur inscription de leur établissement) et sera animée au musée Pierre-Noël par le journaliste Francis Gérardin. Sur place, le Théâtre Forum avec la Compagnie TILT permettra une alternance entre scènes et débats conduits par trois intervenants. Cinq saynètes seront présentées dont une discussion entre deux amies qui échangent autour de la relation de l'une d'elle avec son compagnon. Elle fait allusion à plusieurs altercations ou certains gestes violents, qu'elle minimise, rend anodins et tente d'excuser. De son côté, son amie lui explique qu'il

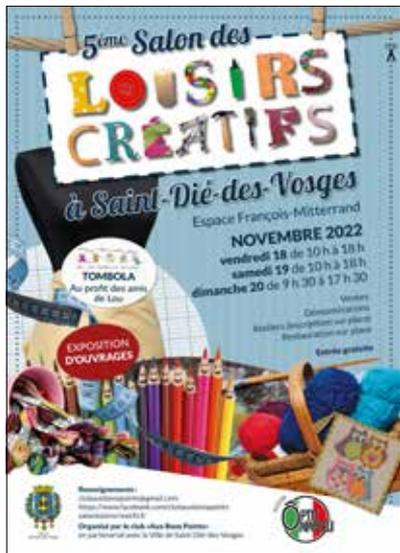
n'y a pas de petites violences ! Différents exemples viendront ensuite : face publique, face privée ; un isolement progressif (social, financier, familial) ; le jugement extérieur et la place du témoin. La veille, de 14 h à 17 h toujours au musée, un temps d'information

et d'échange sera proposé aux professionnels de terrain (sur inscription), tandis que le club Soroptimist est à l'origine de la diffusion du film «La Terre des hommes» le 29 novembre à 18 h et 20 h 30 au cinéma Excelsior.



DU 18 AU 20 NOVEMBRE

Les loisirs créatifs ne se défilent pas !



yeux des visiteurs dès le vendredi 18 novembre à 10 h. Parmi les nouveautés, outre «Lulu création déco», ses objets, ses kits et ses fils en macramé, les fidèles découvriront «Bonjour Gisèle» et ses patrons grandes tailles, «Au fil du temps» spécialisé dans la broderie, les toiles à broder et les broderies alsaciennes, «O'Tissus de Lydie» pour travailler le liège, le simili cuir, l'éponge bambou et le velours, «Phil'patchwork» qui proposera tissus et kits, «Si Fa Si La Offrir» qui déborde de kits et boîtes d'activités pour les enfants de 3 à 10 ans, et «L'Effet Yal» qui utilise les produits Eléonore Déco pour relooker son mobilier.

De nombreux exposants n'hésiteront d'ailleurs pas à quitter leur stand pour proposer des ateliers et des démonstrations. Comme les

années précédentes, les visiteurs apprécieront l'exposition d'ouvrages et le point restauration (Fook truck O petit Napoli). Pour la première fois, une tombola sera organisée afin d'aider Lou, une petite Déodatienne souffrant de handicap, via l'association «Pas à pas avec Layllia et les enfants extra» de Baccarat. Finalement, le Salon des Loisirs Créatifs manie l'art et la manière de se faire plaisir tout en faisant plaisir !

Salon des Loisirs Créatifs, Espace François-Mitterrand, les vendredi 18 de 10 h à 18 h, samedi 19 de 10 h à 18 h et dimanche 20 novembre de 9 h 30 à 17 h 30. Entrée gratuite.



Les 34 exposants attendus (et à moins de pousser les murs de l'Espace François-Mitterrand, on ne pourra pas faire davantage !) dévoileront leurs trésors aux

POSTE MOBILE DE PROXIMITÉ

Totalement équipé pour pouvoir offrir sur le terrain les mêmes prestations qu'un bureau de police municipal, le Poste mobile de proximité sera posté, en novembre :

Mercredi 2, de 13 h 30 à 15 h 30, city-stade de Saint-Roch en présence des services sociaux du CCAS

Jeudi 3, de 13 h 45 à 15 h 15, parking Intermarché

Vendredi 4, de 15 h 30 à 17 h 30, place de la Première-Armée-Française

Mardi 8, de 9 h à 11 h, maison de quartier Robache

Mercredi 9, de 10 h à 12 h, parking Mr Bricolage

Jeudi 10, de 15 h 30 à 17 h, collège Souhait

Lundi 14, de 13 h 15 à 15 h, école Georges-Darmois

Mardi 15, de 10 h à 12 h, place du Marché en présence des services sociaux du CCAS

Vendredi 18, de 14 h à 16 h, MJC de l'Orme

Mardi 22, de 8 h 20 à 10 h, maison de quartier La Bolle

Mercredi 23, de 13 h 30 à 15 h 30, parking Emmaüs - Saint-Roch

Jeudi 24, de 17 h à 19 h, parking Aldi-Foir'Fouille

Mardi 29, de 17 h à 19 h, place des Déportés, Carrefour Contact

GESTES QUI SAUVENT

Le club Cœur et Santé propose une formation aux gestes qui sauvent le jeudi 24 novembre de 18 h 15 à 20 h 15 à l'Espace François-Mitterrand. Cette formation gratuite est limitée à 50 personnes. Pour des raisons d'organisation, l'inscription est obligatoire sur le site du club : www.coeuretsante.deodatie.fr



CŒUR DE VILLE

Le Pôle Formation de l'UIMM, porteur d'avenir

A l'étroit dans ces locaux originels de Sainte-Marguerite, le CFAI, devenu Pôle Formation de l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie), vient de s'installer dans la friche de l'ex-SDMA, au cœur d'un périmètre qui joue de plus en plus la carte de l'innovation au service de l'emploi !

Il y avait déjà le CIRTES (Centre de recherche et développement), l'INSIC (école d'ingénieurs), INORI (plateforme d'innovation), il y a désormais, en plus, le Pôle Formation de l'UIMM et il y aura bientôt le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) et la Mission locale de Saint-Dié-des-Vosges. La rue de l'Innovation n'en finit pas de s'étendre et de coller à sa vocation : développer sur quelques centaines de mètres les bases sur lesquelles s'appuiera Saint-Dié-des-Vosges pour asseoir son économie et son attractivité. Ainsi que son emploi. Le Pôle Formation de l'UIMM s'est installé dans des locaux flambants neufs construits sur la friche dite SDMA. Inaugurés courant septembre, ils permettent à ce qu'on appelait jusqu'alors le Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie (CFAI) de se projeter sereinement dans le temps. Le bâtiment de près de 1 200 m² a permis, déjà, de tripler

le nombre d'apprentis accueillis, désormais de 150. Proposant un Bac Pro Technicien outilleur, un Titre Pro Conducteur d'installation et de machines automatisées, un BTS Conception de processus de réalisation de produits et une Bachelor Intégration des procédés innovants, le Pôle Formation a réalisé un aménagement de ses locaux tel qu'ils permettront l'ouverture de nouvelles filières de formation pour les apprentis, les demandeurs d'emploi et les salariés, dans les domaines de l'outillage, de l'usinage et du pilotage de procédés, au profit des métiers de l'industrie. Les métiers de l'industrie sont bien au cœur de ce projet. D'où la présence d'ailleurs de l'UIMM, qui a apporté un peu moins d'un quart du financement. Sur les 2,2 millions d'euros investis, la Région s'est engagée à hauteur d'un million d'euros, l'UIMM de 500 000 euros et le CFAI a apporté

500 000 euros en fonds propres. Un dossier de subvention a été déposé auprès de la Région au titre du dispositif «Traitement et valorisation des friches», et l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a contribué par la mise à disposition du terrain d'une valeur de 470 000 euros et par la signature d'un bail à construction d'une durée de 50 ans sans loyer. Le maire, Bruno Toussaint, s'est évidemment félicité de cette installation. «Après Orest, c'est une nouvelle implantation à vocation économique à Saint-Dié-des-Vosges. La mobilisation des partenaires est une réponse supplémentaire d'attractivité et permettra de soutenir l'emploi sur notre territoire. C'est aussi un nouveau visage urbain qui se dessine dans la continuité de la rue de l'Innovation. J'ai souhaité que soit engagée dès l'année prochaine la rénovation de la rue de la Méntantille qui finalisera ce nouveau paysage.»

Action Cœur de Ville : la Ville et Action Logement resignent pour trois ans

Lancé à Saint-Dié-des-Vosges par le président de la République en avril 2018, le dispositif Action Cœur de Ville est un programme multipartenarial qui a mobilisé cinq milliards d'euros au profit de 222 villes moyennes engagées dans un processus de revitalisation. Parmi ces 5 milliards d'euros, 1,5 milliard a été abondé par Action Logement. A Saint-Dié-des-Vosges, la contribution de cet acteur majeur du logement en France s'élève depuis 2018 à 3 millions d'euros et a déjà aidé aux travaux de rénovation de 280 logements en centre-ville ! Action Logement a souhaité intensifier son engagement dans le dispositif Action Cœur de Ville à Saint-Dié-des-Vosges afin d'accélérer

la restructuration d'immeubles stratégiques pour accroître encore l'attractivité du centre-ville et renforcer la dynamique de l'emploi en favorisant l'accès aux logements rénovés aux ménages actifs. Dans ce cadre, un avenant à la convention immobilière a été signé le 13 octobre par le maire Bruno Toussaint, le président de l'Agglomération Claude George, la directrice régionale d'Action Logement Caroline Pierrot et la vice-présidente du Comité régional Action Logement Service Ghislaine Stephann. Il prévoit la réservation prévisionnelle de concours financiers à hauteur de 3,9 millions d'euros jusqu'en 2026.



ÉCOLE GASTON-COLNAT

La végétalisation menée à bien

La végétalisation des cours d'écoles déodatienne se poursuit dans une démarche engagée de réduire l'impact du réchauffement climatique, et de rendre aux sols leurs fonctions premières d'absorption des eaux de pluie.

Après le groupe scolaire Baldensperger du quartier Saint-Roch l'an dernier, des travaux ont été réalisés pendant les grandes vacances d'été sur la cour de l'école Gaston-Colnat au centre-ville. Un revêtement drainant facile à mettre en place et à entretenir, l'Urbalith a été posé. Il s'agit là d'un produit à haute qualité environnementale puisqu'il est issu du mélange à froid de granulats et d'un liant organominéral. Son bel aspect esthétique naturel se conjugue avec un grand confort pour les usagers, car il est souple et peu rugueux. Il est prévu que 700 m² de la cour seront en stabilisé renforcé et 510 m² engazonnés.

Les plantations ne se font pas sous un soleil trop ardent. Les vacances de la Toussaint seront donc mises à profit par l'entreprise Baradel pour mettre en terre 27 arbres d'ornement dont des érables, des tilleuls, des cerisiers à fleurs connus pour leur ombrage et leur aspect décoratif. Deux pommiers et deux poiriers seront également plantés. Soixante-cinq petits arbustes porteurs de groseilles, framboises, myrtilles, etc, compléteront ce lot. Les oiseaux trouveront leur compte sur trois cent vingt arbustes dédiés à la pollinisation.

Deux cents plantes couvre-sols et deux cents plantes aromatiques (menthe, ciboulette...) contribueront à enrichir les espaces végétalisés. La cour des classes de maternelle et primaire seront séparées par une clôture en bois. Un tunnel végétal, des bancs et un amphithéâtre en chêne et châtaignier offriront leur part de confort. Et pourront être



utilisés en cas de grandes chaleurs pour faire la leçon en extérieur. De belles surprises attendront encore les petits élèves et leurs enseignants.

Le coût de l'ensemble de ces travaux s'élève à 365 274 euros TTC sachant que 60% de cette somme est financée par une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Dans le cadre de la sécurisation des écoles, la clôture de l'école Gaston-Colnat a été récemment

remplacée pour un montant de 36 852 euros TTC.

ENVIRONNEMENT

Vos collectes en porte-à-porte

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes :

Lundi : Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, le Villé, Robache

Mardi : la Bolle, les Tiges, les Moïtresses

Mercredi : Dijon, Gratin, la Behouille, le Pré Fleuri

Judi : Foucharupt, la Vaxenaire, Hellieule

Vendredi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des ordures ménagères :

Mardi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des gros objets :

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Ce service est gratuit. Les gros objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous disposez habituellement vos conteneurs.

Mardi 8 : la Behouille, Dijon, Gratin, le Pré Fleuri, la Vaxenaire, la Vigne-Henry, Robache

Mardi 15 : Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

Mardi 22 : Centre-ville, Hellieule, la Bolle

Mardi 29 : Foucharupt, Marzelay, le Villé

QUAND HIVERNER UNE RUCHE ?

L'hivernage est déterminant pour le développement des colonies au printemps. Protégez vos ruches des rongeurs en réduisant les entrées : limitez l'humidité en veillant à ce que le plancher soit aéré, réduisez l'espace de vie des abeilles à 6 cadres, grâce à des partitions isolantes réfléchissantes en aluminium. Ainsi, les abeilles ne dépenseront pas trop d'énergie pour protéger l'essaim. On traite aussi contre l'acarien varroa et voilà le rucher prêt à passer l'hiver !

Des énergies à préserver

Contrant la hausse des prix de l'énergie et soucieuse d'améliorer son impact environnemental, la Ville multiplie les mesures visant à diminuer sa consommation énergétique pour en limiter les effets sur le budget municipal et ne pas solliciter ainsi le porte-monnaie des Déodatien.

Il y a les faits. Premièrement, la reprise économique et industrielle tire les prix à la hausse depuis fin 2021. Secondement, en raison du conflit ukrainien, les exportations gazières russes ont drastiquement diminué. Couplées, ces deux raisons ont provoqué l'augmentation du prix du gaz. Une part importante de l'électricité en Europe étant produite à partir de gaz naturel, le dessin de la corrélation entre les deux peut être tracé à la vitesse de l'éclair.

De ces faits résultent des actions. Le jeudi 6 octobre dernier, Elisabeth Borne, Première Ministre, a présenté le plan de sobriété économique visant à réduire de 10 % la consommation d'énergie française d'ici 2024.

Ce même jeudi, le maire, Bruno Toussaint, a présenté les mesures prises à l'échelle locale. «*Ce qu'il faut, c'est pallier l'urgence pour cette année. Le but du jeu, c'est de ne pas augmenter les impôts de la ville. C'est un effort collectif et l'administration fait le maximum possible*», argumente le premier édile. «*Ce n'est pas toujours très agréable quand il faut prendre certaines décisions mais on peut au moins se satisfaire d'avoir bien anticipé et de ne pas avoir le couteau sous la gorge.*»

Parmi les mesures prises localement, la luminosité figure en tête de gondole. Dans une bonne partie de la ville, les luminaires sont éteints entre 22 h et 5 h à quelques exceptions près pour des raisons de sécurité. D'autres efforts ont été faits dans les bâtiments sportifs ou au moment des fêtes de fin d'année (voir par ailleurs). Côté chauffage, l'ensemble des bâtiments communaux dans lesquels les bons gestes sont rappelés, affichent une température de 19 °C, comme les écoles primaires, mais pas les écoles maternelles qui affichent 20 °C. «*D'après les calculs faits, un degré de*

moins dans les bâtiments, c'est 7 % d'économie d'énergie», précise Bruno Toussaint.

Parmi les efforts fournis, figurent également quelques investissements. Comme au Palais Omnisports Joseph-Claudiel où des détecteurs ont été installés dans les couloirs, douches ou vestiaires. «*On fait des petits investissements mais ce sera vite amorti au moment où l'électricité va se couper. Ça va s'amortir sur deux ou trois ans maximum.*»

L'objectif ? Faire des économies d'énergie à hauteur de 20 ou 25 %. L'idée étant de pouvoir continuer à augmenter le budget d'investissement afin de passer la ville complète en leds, volonté municipale

depuis six ans. «*Les petites économies mises bout à bout nous permettront non pas de faire des économies mais déjà de ne pas exploser le budget*», conclut Bruno Toussaint.

Le proverbe dit que chaque problème a sa solution : ces mesures en sont la preuve.



Les mesures prises à Saint-Dié-des-Vosges



Pour pouvoir atteindre l'objectif consistant à réduire sa consommation d'énergie, de nombreuses mesures ont été prises par le maire Bruno Toussaint et son équipe municipale. Présentation.

Éclairage public

Les luminaires seront éteints de 22 h à 5 h, exception faite du centre-ville où ils seront éteints à 23 h pour les commerces et restaurants, de l'accès au parking gare obscurci après l'arrivée du dernier train pour éviter les accidents dus aux travaux en cours, et les quartiers prioritaires ainsi que les ronds-points, éclairés toute la nuit pour des raisons de sécurité.

Les bâtiments tels que la mairie et la Tour de la liberté ne sont plus allumés.

Concernant l'éclairage public, nous continuerons à installer des leds à la place des ampoules énergivore.

Fêtes de fin d'année

Du 2 décembre au 1^{er} janvier inclus, les illuminations de fin d'année seront allumées de la tombée de la nuit jusqu'à 21 h sans être remises

en fonctionnement dans la matinée. Une exception sera faite pour les soirs du 24 et 31 décembre.

Le concours d'illuminations de Noël sur les balcons et maisons est remplacé par un concours de décorations avec un passage du jury prévu en journée. Doté d'un système extrêmement énergivore, la patinoire ne sera pas installée cette année.

Équipements sportifs

La température a été baissée à 14 °C dans les gymnases. Des modifications au niveau de l'éclairage ont été apportées comme au gymnase René-Perrin où les récents travaux ont permis de pouvoir éclairer le bâtiment à 70 %. Au Palais Omnisports Joseph-Claudiel, si la deuxième salle est éteinte en journée, un investissement de 5 000 € a permis d'installer des détecteurs dans les vestiaires, douches et couloirs tandis que les douches ont été fermées (exception faite pour les clubs professionnels) afin d'éviter de chauffer le ballon d'eau chaude. Une réflexion est aussi menée pour que les rencontres en extérieur se disputent en journée pour ne plus utiliser les projecteurs.

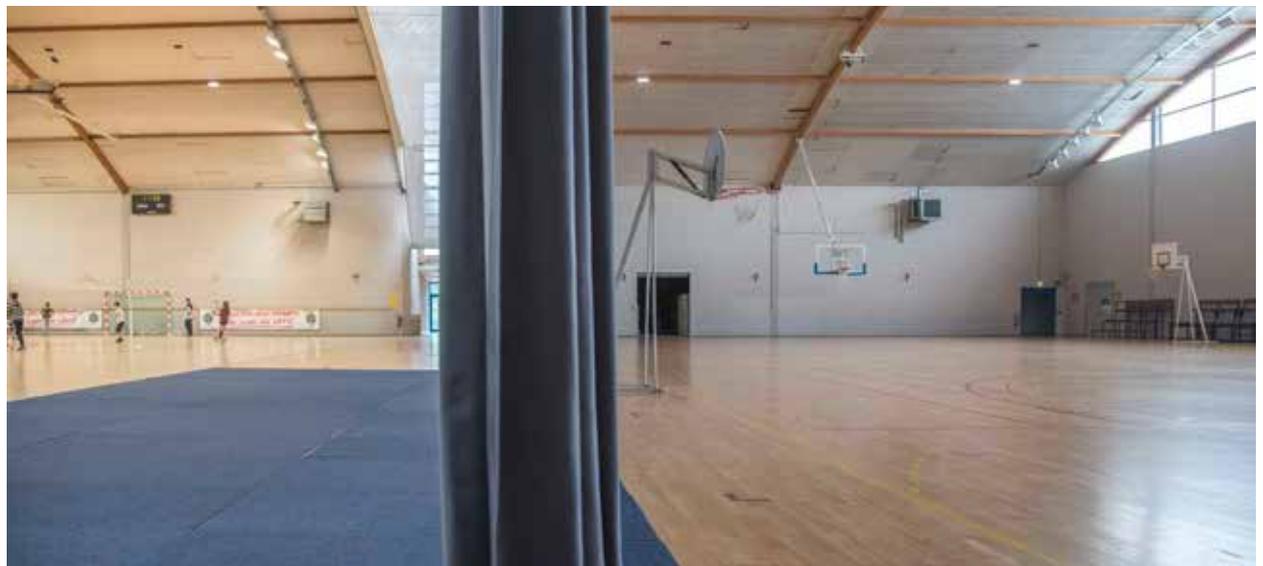
Bâtiments municipaux

La température sera de 19 °C dans l'ensemble des bâtiments communaux où des sondes sont

installées pour des vérifications en temps réel. Les radiateurs électriques y sont bannis et les bons gestes du quotidien (éteindre les ordinateurs, l'imprimante, fermer les volets, etc.) rappelés. Les écoles sont également mises à 19 °C tandis que les maternelles sont maintenues à 20 °C.

Représentant 50 % de la consommation électrique, la serre du centre technique municipal n'est plus en fonctionnement: les palmiers sont mis en vente et les plantes de hauteur moyenne redistribuées dans les différents services.

En parallèle, un travail est mené pour optimiser les salles municipales avec l'idée de pouvoir en fermer quelques-unes les mois les plus froids en les passant en hors gel. En outre, la Ville expérimente la fermeture de certains bâtiments administratifs le lundi grâce au déplacement du personnel et à la mise en valeur du télétravail.



Ambulances - VSL - Taxi

☎ 03 29 55 00 85 - 03 29 56 48 38

LA DEODATIENNE - S.O.S SAINT DIE

4, rue Marie MARVINGT
Z.A.C de la madeleine
88100 Saint-Dié-des-Vosges

munoz.sebastien@alliance-ambu.9pass.net



Le spécialiste du **matériel médical**
et du **maintien à domicile !**

14, rue de la Madeleine - 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES
Tél. 03 55 23 34 16 - saint-die@districlubmedical.com

JEAN-MARIE VONDERSCHER, 1^{ER} ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES ET À LA SÉCURITÉ



Sur le plan financier, quel bilan peut-on faire de l'année écoulée ?

«Depuis le vote du budget prévisionnel, l'année a été bousculée dans un contexte de crises qui se succèdent. L'année 2022 aura été l'objet d'une remise en cause totale de l'ensemble du budget de fonctionnement. Si tout le monde parle de la hausse du coût de l'énergie actuellement, il est bon de rappeler que les prix des matières premières ont également fortement impacté le coût de nombreux travaux. Et ce n'est qu'un exemple ! L'instabilité économique mondiale nous oblige à une véritable vigilance. C'est notre boussole pour l'avenir.»

La hausse des coûts de l'énergie perturbe-t-elle le projet de désendettement de la Ville ?

«La poursuite du désendettement est un élément majeur du programme politique de la municipalité. En 2020, nous avons été élus sur un programme avec deux objectifs : la diminution du poids de la dette, et le maintien de la fiscalité. Nous continuerons à emprunter pour investir en ayant toujours en ligne de mire le désendettement. La dette pèse encore très lourd à ce jour, mais une ville qui mise sur l'avenir, c'est une ville qui investit ! Nous ne ferons pas porter la dette sur les générations futures. Notre engagement est clair.»

Comment la Ville parvient-elle à se projeter pour 2023 malgré les incertitudes ?

«On est dans un système inflationniste qui nous incite à maîtriser nos dépenses et trouver des recettes complémentaires. Au niveau des investissements, nous accentuerons la recherche de partenaires financiers à chaque fois que cela sera possible. Sur le plan de la fiscalité, nous n'augmenterons pas les taux. C'était un engagement de campagne. En revanche, les bases évoluent en suivant le cours de l'inflation. Cela laisse supposer une hausse substantielle des recettes. Nous ne pouvons malheureusement pas prédire l'avenir, ce qui explique que nous allons concentrer nos efforts vers l'essentiel.»

Investissements 2023 - 2025 : priorité sur les voiries



Dans une stratégie similaire à celle qu'elle a adoptée ces dernières années, la Ville disposera, pour la période 2023-2025, de près de 5,5 millions d'euros pour les dépenses d'investissement. Tour d'horizon des projets majeurs programmés.

Redynamisation du centre-ville

Redynamisant le centre-ville en agissant sur l'habitat, le commerce, l'espace urbain, l'accès aux services publics et la mobilité, le programme Action Cœur de Ville suit son cours jusqu'en 2026 avant d'être reconduit selon des modalités à définir. Jusqu'au 31 août 2022, depuis 2020, la Ville y a investi 809 820 €. Cette période sera aussi l'occasion de finir des projets tels que le Pôle

d'Échange Multimodal, la rue de la Meurthe et La Boussole.

Aménagements urbains

La rue de la Ménantille devrait recevoir des travaux d'aménagements consistant à reprendre la voirie tout en réalisant des stationnements en encoche, mettre en conformité les trottoirs à la réglementation PMR, réaliser des poches d'espaces verts, remplacer l'éclairage public en leds, enfouir les réseaux secs et aménager une piste cyclable.

Montant estimé : 743 000 € TTC

La rue du 12^e Régiment d'Artillerie fera aussi l'objet de travaux. La voirie sera reprise, les trottoirs seront mis en conformité avec la réglementation PMR, le réseau d'éclairage public

sera traité dans le cadre du Contrat de Performance Énergétique (voir ci-contre) et des traitements ponctuels des réseaux humides seront réalisés. Montant estimé : 982 000 € TTC

Bâtiments scolaires

La végétalisation des cours d'écoles va se poursuivre avec le réaménagement partiel de la cour de l'école Claire-Goll.

Coût : 60 000 € TTC dont un tiers porté en régie par les services de la Ville

Les travaux de rénovation des écoles, leur mise aux normes (sécurité, accessibilité) et l'amélioration de l'efficacité énergétique seront poursuivis.

Coût : 200 000 € TTC

Bâtiments et équipements sportifs

Si l'identification des équipements d'intérêts communautaires va être poursuivie, la Ville maintient son enveloppe de plus de 100 000 € pour l'entretien et la mise à niveau des bâtiments et équipements sportifs.

Vidéoprotection

Avec le soutien de l'État, 91 000 € de crédits seront prévus au budget pour assurer la continuité du déploiement du réseau de vidéoprotection et le renouvellement/modernisation des équipements déjà en place dans la ville.

Budget participatif

Pour la troisième année consécutive, le budget participatif sera reconduit avec une enveloppe de 100 000 €.

Éclairage public

Remplaçant le marché de Conception, Réalisation, Exploitation et Maintenance (CREM) arrivant à son terme en juillet 2023, un Contrat de Performance Énergétique d'une durée de 9 ans aura pour objectif de réduire les consommations d'énergie de 58 %. Il portera sur l'éclairage public, la mise en valeur des bâtiments, la signalisation tricolore, l'éclairage sportif extérieur, les bornes foraines et les illuminations festives.

Montant des travaux : 475 000 € TTC



51^{ème} anniversaire jusqu'au 19 novembre 2022

«TOUJOURS PRET A PARTAGER LES GRANDS MOMENTS»

PRO & Cie



Robot
Aspirateur robot connecté
M6 | ROOMBA i3150M2

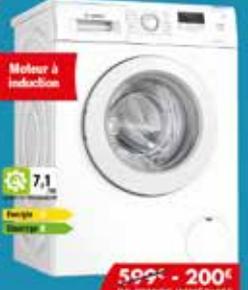
- Aspire tout type de saleté
- Navigation intelligente
- Capteurs iRobot qui lui évitent de se coincer et technologie Dirt Detect™
- Fonctionne avec ses assistants vocaux Google et Alexa

~~399€~~ - 170€ DE REMISE IMMÉDIATE
229€
+100€ = 230,00€



SAMSUNG
LED-85" ULTRA HAUTE DÉFINITION

~~899€~~ - 300€ DE REMISE IMMÉDIATE
599€
+120€ = 611,00€



BOSCH
Love-linge

- Capacité 7 kg
- Énergie 1,40 kWh
- 10 programmes
- Connecté (via câble et app)
- Chargement 1000 g et 157 kWh
- Sur une capacité de 220 cycles

~~599€~~ - 200€ DE REMISE IMMÉDIATE
399€
+100€ = 407,00€

S.V.D. SAINT-DIÉ
17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 70 - www.procie-st-die-des-vosges.com

procie.com Réservez en ligne et payez en magasin

SCHOENHER ANDRE

Maison fondée en 1958

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE - ARDOISES



ÉTUDES ET DEVIS GRATUITS

**TRAITEMENT
DES VIEILLES CHARPENTES
PAR INJECTION**

Tél. : 03 29 41 90 33
Fax : 03 29 41 85 30

85, 87, avenue de BELLEFONTAINE - 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE



Le Pôle

Santé & Bien-être

1, rue Le Corbusier - 88100 Saint-Dié-des-Vosges

 Pôle Santé et bien être / Saint Dié

Coachs sportifs : Jérémy DESCOUST - 06.28.73.83.41,
Mélanie RICHARD - 06.50.07.89.78, Nicolas LOUVIOT - 06.29.91.45.80,
Cédric HAXAIRE - 07.64.37.04.98, M Body Shape - 07.77.05.14.12,
EMS Studio By Crypôle - 07.49.06.87.17

Conseillère en image, maquilleuse, manucure :
Clara LHEUREUX - 07.77.05.14.12

Diététicienne - Nutritionniste : Stéphanie BOYER-SPECTY - 07.66.77.01.76

Esthéticienne & Praticienne bien-être :
Adeline VALVIN - 06.80.92.48.27

Ostéopathes : Adrien SPECTY, Allison TARISIEN, Marine LOUIS,
Victorien RENAUD, Yann BRICOLA - 06.58.35.97.14

Ostéobus : 07.66.02.09.66

Praticienne bien-être : Séverine COLIN - 07.49.22.98.78

Psychologue : Mathilde MICHEL - 06.48.48.33.10

Sophrologue : Fabien GEROME - 06.82.38.55.78

TRIBUNES POLITIQUES

Saint-Dié écologique et citoyenne

Nous devons tous aujourd'hui faire face à un contexte inquiétant dû, entre autres, à l'accélération du changement climatique. La transition énergétique doit être la préoccupation de chacun quelque soit sa sensibilité politique. Il est dans ce sens de notre devoir d'agir, à l'échelle de notre foyer, de notre ville, de notre territoire.

Monsieur le Maire nous a accordé sa confiance en nous sollicitant afin de définir de manière collégiale, quels étaient les leviers que nous pouvions enclencher au niveau de la ville de Saint-Dié-des-Vosges et proposer ainsi un plan d'actions « sobriété énergétique ». L'objectif est évident : consommer moins, consommer mieux !

Comme Saint-Dié-des-Vosges, la plupart des villes proposent une réduction du chauffage au sein de leurs infrastructures et une coupure de l'éclairage public selon un dispositif adapté (horaires choisis afin de veiller à la plus grande sécurité de tous). Nous approuvons totalement ces mesures tout en considérant que cela suppose de transformer durablement nos habitudes et nos comportements.

Nous comprenons et entendons les déodatiers qui s'inquiètent de la mise en œuvre de ces mesures (insécurité et augmentation des accidents sans éclairage, l'inconfort dans les espaces moins chauffés). Il est aussi souvent répété que certains commerçants ne jouent pas le jeu, et force est de constater que certaines enseignes continuent d'illuminer inutilement la ville la nuit.

Suite à ces remarques, nous devons et nous souhaitons être au plus proche de chacun sur le terrain et nous proposons l'établissement d'une charte de la sobriété énergétique, avec la participation active des différents interlocuteurs : commerçants, présidents des associations sportives et culturelles, agents, élus, et tous les habitants qui souhaiteraient participer à l'élaboration de cette charte, qui responsabiliserait chacun d'entre nous et permettrait de fixer ensemble, avec les déodatiers, des règles précises et intelligentes.

Les élu.e.s de Saint-Dié Écologique et Citoyenne.

Rassemblement pour Saint-Dié

Actuellement, la BAC n'est plus active à Saint-Dié-des-Vosges, en raison d'un manque d'effectifs.

On ne peut ni entendre, ni accepter, qu'il n'y ait pas de brigade-anticriminalité dans notre ville, alors que Saint-Dié est frappée quotidiennement par l'insécurité. La situation est inquiétante puisqu'une BAC mise en sommeil est rarement réactivée.

En ce sens, j'ai pris l'initiative de déposer une motion au Conseil Municipal afin que nous demandions au ministre de l'Intérieur un renforcement des moyens de la Police Nationale dans notre ville.

Geoffrey Mourey, conseiller municipal

VOTRE PUBLICITÉ DANS CE MAGAZINE

contactez
Estelle Hameau,
chargée de la régie publicitaire
ehameau@ville-saintdie.fr

06 22 51 69 51

PROXIMITÉ

Le maire et les adjoints rencontrent les habitants

Initiative proposée par le maire, Bruno Toussaint, dès son élection en juillet dernier, des réunions sont organisées dans les quartiers, durant lesquelles les habitants rencontrent le premier magistrat et les élus. Une réunion d'échange, de discussion, pour faire le point sur les problématiques spécifiques du quartier ciblé et, pourquoi pas, lancer des idées de projets de quartier. Les habitants des secteurs La Pêcherie-Le Villé-Marzelay ont ouvert le bal le 22 septembre. Et ils étaient nombreux à avoir fait le déplacement jusqu'à la maison de quartier pour discuter avec les élus : d'un courrier reçu stipulant des vérifications à

faire sur les installations septiques, d'une zone blanche en termes de téléphonie mobile («*On réfléchit à la possibilité de surélever un pylône pour augmenter le périmètre couvert*»). Côté bonnes nouvelles, on a annoncé la réfection du parking de la maison de quartier au printemps, la couverture de la fibre avant la fin de l'année et Bruno Toussaint s'est engagé à s'assurer du bon entretien des chemins communaux. Depuis cette réunion le Maire s'est rendu sur le terrain avec des élus et des cadres des services techniques pour le faire le point sur les travaux à réaliser dans ce quartier.



Le calendrier des réunions municipales de quartier

Partir à la rencontre des habitants pour favoriser le dialogue et la proximité est l'un des axes forts de la politique développée par le maire. Dans ce cadre, des réunions municipales de quartier sont proposées régulièrement et animées par Bruno Toussaint, en présence des élus concernés par les principales problématiques. Tous les sujets relevant des compétences communales peuvent être abordés par les habitants. Ce temps d'échange est également mis à profit par la municipalité pour proposer des projets participatifs par quartier. Voici le calendrier des prochaines rencontres.

2022

Jeudi 24 novembre, à 19 h au bâtiment Louise-Michel, pour les habitants des quartiers Saint-Roch et l'Orme.

2023

Jeudi 26 janvier, à 19 h salle Carbonnar, pour les habitants du centre-ville.

Jeudi 23 mars, à 19 h à la maison de quartier de La Bolle, pour les habitants du quartier La Bolle / Les Tiges.

Jeudi 25 mai, à 19 h à la salle polyvalente de KAFE, pour les habitants du quartier Kellermann.

Jeudi 28 septembre, à 19 h à la maison de quartier de Foucharupt, pour les habitants du quartier Foucharupt.

Jeudi 19 octobre, à 19 h à la maison de quartier de Robache, pour les habitants du quartier de Robache.

Jeudi 23 novembre, à 19 h à l'amphithéâtre de l'IFSI pour les habitants des quartiers Gratin et Dijon.



TRAVAUX

Du neuf rue du Collège et Tour de la Liberté



Parce qu'elle le vaut bien, la Tour de la Liberté va profiter d'un vaste programme de rénovation. Après une réfection de la peinture de l'escalier toboggan, le nettoyage des noues et la réparation d'une fuite sur la partie terrasse, la municipalité a choisi de raccorder cette emblématique structure au réseau de chaleur urbain. Et de moderniser les diffuseurs d'air afin d'améliorer la qualité d'accueil au public, cela tout

en baissant les consommations de fluides. Les entreprises en profiteront pour rénover l'intérieur de la Tour. Hormis les sols, les faux-plafonds seront changés et ré-isolés, les peintures refaites et les éclairages énergivores remplacés par des lampes LED. Il est également prévu de changer la motorisation du rideau métallique donnant accès à l'escalier toboggan depuis la salle de réception et de sécuriser par l'installation d'un

volet métallique l'accès au belvédère par l'escalier en colimaçon. Les travaux, d'un montant global de 198 620 € TTC, ont été confiés aux entreprises locales Dalkia, Mille et une couleurs, Erraes Franck, Idéa 88 et DB Services.

La rue du Collège vient de faire l'objet d'importants travaux. Pour le côté visible, l'aménagement de la voirie confié à l'entreprise Colas a notamment permis la mise en sens

unique de la partie haute de la rue, de remettre les deux trottoirs aux normes et de sécuriser le passage piéton. Préalablement, l'entreprise Hydr'eau Services avait été missionnée pour installer une prise d'eau facilitant le travail des services municipaux et remettre à neuf les réseaux humides (eau potable, eaux usées, eaux pluviales). L'ensemble des travaux a coûté 89 876, 20 € TTC.





Samedi 19 de 8 h à 20 h

Echec, championnat de France

Jeunes, phase départementale Vosges

Tour de la Liberté



Dimanche 27 à 10 h

Trail «Montée de la Madeleine»

Départ de Géoparc

**HIER**

UNE EXPOSITION DE FABIO PURINO

SAMEDI 19H

5 NOVEMBRE**COUR DES ARTS**18 RUE D'ALSACE
SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

Du 19 novembre au 23 décembre

**Expo de photographies
«Mues»
de Mélodie Seiwert**Vernissage le samedi 19 à 18 h /
Rencontre le mardi 29 à 18 hEspace des Arts Plastiques
Cepagrap**Jusqu'au 5 novembre****«Un souffle, une brise,
une intrigue...» peintures,
installation de Joseph Bey**

Espace des Arts Plastiques / Cepagrap

Jusqu'au 31 décembre**Exposition «Portugal»,
photographies du collectif
Chambre à Part**

Musée Pierre-Noël

Jusqu'au 31 décembre**Exposition «Lisbonne» par la
Bibliothèque nationale de France**

Musée Pierre-Noël

**Mercredi 2 de 9 h 30 à 13 h
et de 15 h 30 à 19 h 30****Don du sang**

Espace François-Mitterrand

Mercredi 2 de 10 h 30 à 11 h 30**Des pompons, des histoires /
A partir de 4 ans**

Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

Du 5 au 13, de 14 h à minuit**Fête foraine****Samedi 5 à 10 h 30****«Les églises lorraines
des 30 glorieuses»**Entretien avec Lucile Pierron, architecte et
maîtresse de conférence, animé par Elsa
Thouvenot, directrice du Musée Pierre-Noël

Librairie Le Neuf

Samedi 5 à 19 h**Volley Les Louves / Clamart**

Palais Omnisports Joseph-Claudé

Dimanche 6 à 15 h**Rugby SDRB XV / Verdun**

Stade Pierre-Pebay

Lundi 7 à 14 h 30**Conférence UCP «Louis II de
Bavière, le roi beau, le roi fou»
par N. Pierron**

Musée Pierre-Noël

Mercredi 9 à 10 h**Anniversaire du décès
du général de Gaulle**

Place du Général De-Gaulle

Jeu 10 à 14 h 30**Conférence « 500 ans d'histoire
du papier à Etival par Line Storka**

Local de la SAMM, 4 rue du Gal-Chérin

Vendredi 11

à 10 h 30 au cimetière militaire des Tiges

à 11 h au monument aux morts

**Commémoration de la Victoire
du 11 novembre 1918****Samedi 12 à 10 h 30****Rencontre « Les lanceurs de
feu» Jan Carson (éd. Sabine
Wespieser)**dans le cadre de la résidence d'auteurs
ARIEL/Université de Lorraine

Librairie Le Neuf

Samedi 12 à 19 h**Football SRDK / Hoerdt**

Terrain d'honneur

Samedi 12 à 19 h**Soirée des 20 ans
de l'école des Nez-Rouges**

Espace François-Mitterrand

Dimanche 13 à 15 h 30**Basket R2 / Houdemont**

Palais Omnisports Joseph-Claudé

Lundi 14 à 14 h 30**Conférence UCP «Cortes
et la fin de l'Empire aztèque»
par M. Rémillon**

Musée Pierre-Noël

Lundi 14 de 15 h 30 à 19 h 30**Don du sang**

Salle Carbonnar

Lundi 14 à 19 h**Conseil communautaire**

IUT

Mercredi 16 de 10 h 30 à 11 h 30**L'Écran de papier / Lectures
kamishibai / A partir de 5 ans**

Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

Jeu 17 à 19 h**Assemblée générale GEA Mixte**

Palais Omnisports Joseph-Claudé

Vendredi 18 à 19 h

Beaujolois nouveau par l'association Sous la Bure

Maison de quartier Le Villé / La Pêcherie

Samedi 19 à 9 h 30

Basket Les Coyottes / Epinal

Palais Omnisports Joseph-Claudé

Samedi 19 de 14 h à 18 h

Escape Game

Librairie Le Neuf

Dimanche 20 à 12 h

Repas choucroute de l'association Sous la Bure

Maison de quartier du Villé / La Pêcherie

Lundi 21 à 14 h 30

Conférence UCP «Charles Gounod, de l'église à la scène» par P. Leider

Musée Pierre-Noël

Mardi 22 à 18 h

Concert des classes de violon/ alto et de piano de Claire Thiébaud et Pascale Barrère-Dedun

La Nef / Conservatoire Olivier-Douchain

Mercredi 23 à 15 h et 20 h 30

Projection de Reportage Voyage

Salle Cholé du musée Pierre-Noël

Jeudi 24 de 9 h à 12 h

Permanence Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)

Sous-préfecture

Jeudi 24 à 19 h

Réunion municipale de quartier pour Saint-Roch et l'Orme

Bâtiment Louise-Michel

Samedi 26 à 10 h 30

Rencontre avec Pierre Pelot pour son livre « Se souvenir encore des orages » (Presses de la Cité) animée par Sabine Lesur

Librairie Le Neuf

Samedi 26 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Master class de trompette avec Patrick Carceller

La Nef / Conservatoire Olivier-Douchain

Samedi 26 de 15 h à 19 h

Fête de la Soupe par le Secours catholique

Place De-Gaulle

Samedi 26 à 19 h

Football SRDK / Strasbourg Menora

Terrain d'honneur

Dimanche 27 à 15 h

«Itinéraires : une aventure sans fin» Épopée Musicale Débridée de et avec Patrick Carceller

La Nef / Conservatoire Olivier-Douchain

Lundi 28 à 14 h 30

Conférence UCP «Prix Nobel de chimie... et criminel de guerre ?» par J. Bourquin

Musée Pierre-Noël

Mardi 29 de 14 h 30 à 16 h

Tricot' papote / Conversations et jeux d'aiguilles / Tout public

Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

Mardi 29 à 18 h et 20 h 30

Cinéma «La terre des hommes»

proposé par le Club Soroptimist dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes

Cinéma Excelsior

Mercredi 30 de 10 h 30 à 11 h

Bébé bouquine, Bébé comptine / De 0 à 3 ans

Médiathèque Jean-de-la-Fontaine

 Culture

 Sport

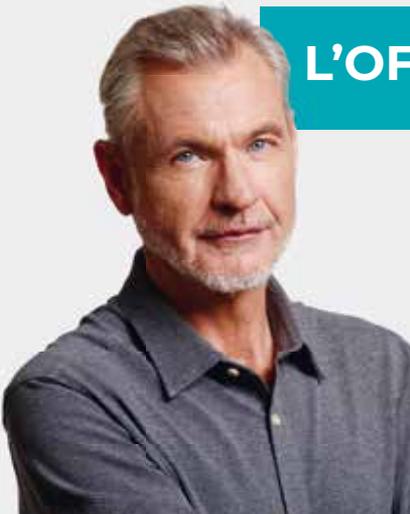
 Manifestation, évènementiel

QUATUOR ARDÉO

L'association Musique Espérance propose le samedi 19 novembre à 20 h 30, à l'Espace Georges-Sadoul, un concert du quatuor Ardéo dont Carole Petitedemange, l'une des musiciennes, est originaire d'Étival-Clairefontaine. Le programme honorera notre ville, marraine de l'Amérique, avec John Adams, compositeur minimaliste américain, Joe Hisaishi, compositeur de la plupart des films de Miyazaki, Jérémie Rhorer, inspiré par ses échappées dans la ville de New York, et enfin Anton Dvorak, peut-être le premier compositeur en contact avec l'esprit et le folklore américain. Beau concert en perspective !

CASSE-NOISETTE

Le mardi 29 novembre à 18 h 30, à La NEF, aura lieu un concert autour de l'œuvre Casse-Noisette de Tchaïkovski proposé par Mikiko Moulin, professeur de piano du conservatoire Olivier-Douchain, fruit d'une collaboration entre les élèves et professeurs du COD, la scénographe Marie-Anne Bacquet, la Cie ACTE, l'IUT et des danseurs. Une mise en scène de 16 morceaux extraits du ballet y sera proposée. Entrée libre.



L'OFFRE AUDITION

-40%

SUR TOUS LES APPAREILS AUDITIFS

+1

PAIRE DE LUNETTES OFFERTE

À VOTRE VUE, MÊME EN PROGRESSIFS!



TEST AUDITIF GRATUIT

sans rendez-vous

OPTICAL CENTER VOTRE SPÉCIALISTE OPTIQUE & AUDITION

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

03 29 42 98 90

ZAC d'Hellieule
Rond-point Albert Camus
4, rue Alphonse Matter

optical-center.com



OPTICAL CENTER

OPTIQUE & AUDITION

Services et tarifications applicables à la France métropolitaine. Renseignez-vous en magasin. Réduction applicable sur les prix affichés en magasin du 01/01/2022 au 30/11/2022. Hors offre 100 % santé, hors forfaits et non cumulable. Conditions en magasin. L'Offre Audition : lunettes offertes le jour de l'achat d'une paire d'appareils auditifs de classe 2 : 1 monture **Leval** inférieure à 99 € + 2 verres organiques indice 1.5 blancs unifocaux ou progressifs (-6 à +6, cyl 3). **Test auditif gratuit**: bilan réalisé par des professionnels de l'audition. Test non médical. Exclusivement dans nos centres d'audition. Photo non contractuelle.

STÉPHANIE LELONG

« Intégrer la vie de la ville à l'EHPAD »

Sans faiblir, de formations en expériences professionnelles, Stéphanie Lelong s'est hissée à la hauteur du rôle d'animatrice qui est désormais le sien à la maison de retraite Saint-Déodat.

QUELQUES DATES

9 décembre 1975 : Naissance à Beauvais dans l'Oise

1996-1998 : Diplôme universitaire de technologie, Technique de commercialisation, IUT Épinal

1998-1999 : Hôtesse de caisse et cafétéria Saint-Dié-des-Vosges

1999-2000 : Diplôme technique de distribution « gestion du point de vente grande surface » niveau 3 DISTECH Reims

2001-2013 : Manager commerciale, management d'équipe, à Géant Casino

2013-2019 : Animatrice-médiatrice famille et adultes, Centre-Social-Bitola à Épinal

2014 : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueil collectifs de mineurs

2016-2017 : Brevet professionnel Jeunesse, Éducation Populaire et Sportive

2019-2022 : Animatrice Centre Social- Bitola à Épinal

2022 : Animatrice à l'EHPAD Saint-Déodat à Saint-Dié-des-Vosges

MON QUARTIER

Marzelay

«Cela faisait vingt ans que j'essayais de me rapprocher de Saint-Dié !» lâche la jeune femme originaire de Picardie. Seconde d'une fratrie de trois enfants, au gré des mutations de son père, employé de la Poste, elle n'avait que dix ans lorsqu'elle est arrivée en Déodat en 1985. De la Tour Champagne à Kellermann, de sa scolarité à l'école Vincent-Auriol puis au collège Souhait, elle conserve de bons souvenirs. Mais le brusque décès de son père en 1992 plongea la famille dans une peine profonde. Au point que Stéphanie quitta le lycée hôtelier de Gérardmer, où elle avait entrepris des études auxquelles elle n'avait plus goût, pour s'engager dans un BEP Commerce au lycée Jacques-Augustin. Après une classe de Première d'adaptation à Jules-Ferry, elle obtint un baccalauréat S.T.T. Début des années 2000, Stéphanie réussit un diplôme de gestion commerciale et prend la responsabilité d'une équipe de cinq personnes. Elle assure la fonction, mais elle se rend vite compte qu'elle aspire à autre chose. «J'aime aller vers les autres, ce métier n'était pas fait pour moi, il ne correspondait pas à mes valeurs.» Un bilan de compétence confirme ce sentiment. Elle rejoint le Centre social du quartier Bitola à Épinal pour y aider bénévolement les enfants à faire leurs devoirs. Quinze jours seulement s'écoulaient lorsque la directrice des lieux lui propose un emploi. Il s'agit de produire des animations de groupes pour adultes et enfants, de mettre des projets en place. Et de soutenir l'écoute et le relationnel avec les familles. Des ateliers de cuisine, de chant, des jeux, des balades en forêt... sont organisés. «Je m'appliquais à sortir des écrans les ados, parfois aussi certains parents...» Six ans plus tard, le rôle de responsable périscolaire, d'accueil et d'encadrement d'enfants, et entre autres la Direction d'ACM (Accueil collectif à caractère éducatif de

mineurs) lui est confié.

«Un lieu référent pour la ville.»

Pour Stéphanie Lelong qui rêvait de retrouver «son» Saint-Dié-des-Vosges, 2022 sera marqué d'une pierre blanche avec son embauche comme animatrice à l'EHPAD Saint-Déodat. Toute à son bonheur d'habiter la cité qui vit naître Jules Ferry, elle se réjouit aussi de pouvoir compter sur une équipe motivée, et sur des bénévoles. Car «sans eux on ne peut pas avancer et il en faudrait davantage !» Des soutiens, dont celui de la directrice Nathalie Parmentier, et du CCAS lui sont précieux. «Il faut provoquer une ouverture vers l'extérieur, et intégrer la vie de la ville à l'EHPAD. Par exemple, que le Festival de Géographie viennois chez nous ! Nous travaillons la mémoire, c'est important. Emmanuel Antoine est venu présenter des images du vieux Saint-Dié. Ce fut exceptionnel, cette joie des résidents de s'exprimer sur ce sujet. Il faut aussi que tous accèdent à des activités qui ont un sens. De façon à ce que chacun puisse se dire, je suis encore utile !» L'animatrice invite aussi à monter des projets ensemble, à partager

les connaissances, à chanter, à s'adonner à la gymnastique douce. Une socio esthéticienne développe des ateliers de bien-être. Les effets de la caninothérapie avec le Club canin qui propose une rencontre mensuelle avec les chiens sont nombreux et souvent émouvants. Des sorties, sur le marché, à la Confiserie des Hautes-Vosges, à Granges-sur-Vologne apportent également bien des satisfactions. «Leur chambre c'est leur maison, il faut que l'EHPAD ne représente pas une fin en soi, mais une continuité de la vie !» Débordante d'enthousiasme, Stéphanie ne boude pas son plaisir d'habiter Saint-Dié-des-Vosges «où on a tout ce dont on a besoin». Et de réaliser de belles balades avec Sébastien, son compagnon et les enfants de ce dernier. «J'adore mes forêts, ma ville, que j'aime faire découvrir»

